

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT UNIQUE.

OBJET DU MARCHÉ

Commune de LA VILLEDIEU

CRÉATION D'UNE ZONE D'HABITATION
Ecohameau de La Ribière

Maître
d'ouvrage : Commune de **La Villedieu**
2, Place René Romanet;
23340 **La Villedieu**
Tél : 05 55 67 91 88
mairielavilledieu@orange.fr

Maître d'Oeuvre :	Alain FREYTET	ARBAN - Juliana Colain	CABINET DUARTE
	8 Mazeimard 23150 Maisonnisses Tél : 0682843708 alain@freytet.fr	1 imp. des bureaux 23340 Faux-la-Montagne urbanisme@arban.fr	89, Avenue de Naugeat 87000 LIMOGES Tél : 05 55 32 26 89 ingenierie@cabinetduarte.com

Coordonateur
S.P.S. : SOCOTEC
5, Rue Columbia - BP 6833
87068 LIMOGES CEDEX 3
Tél : 05 55 42 63 50
william.brunet@socotec.com

09/02/2026 - Edition initiale	APS		EXE	
	APD		ACT	
	PRO		DET	
	DCE		AOR	

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Commune de La Villedieu
2, Place René Romanet;
23340 La Villedieu
Représentée par Monsieur le Maire

Objet du marché :

Création d'une zone d'habitation
La villedieu (23)-
Ecohameau de La Ribière

Date de notification:**Maîtrise d'oeuvre :**

Cabinet DUARTE
89, Avenue de Naugeat
87000 LIMOGES
Représentée par Monsieur Victor Duarte

Personne habilitée à donner les renseignements :

(prévus à l'article 109 du Code des marchés publics)

Monsieur le Maire de la commune de La Villedieu

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de la commune de La Villedieu

Comptable public assignataire des paiements :

SGC Aubusson

Numéro du marché :

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- ☐ agissant pour mon propre compte¹ ;
☐ agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....

- ☐ agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
☐ agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
☐ agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 44, 45 et 46 du Code des marchés publics,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les travaux qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Article 2 : Prix

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.5 du C.C.A.P.

Les travaux définis au C.C.T.P. seront réalisés une seule tranche.

L'évaluation de l'ensemble des travaux concerné par cet acte d'engagement, telle qu'elle résulte du bordereau de décomposition du prix forfaitaire, est :

Montant de l'offre de base :

Montant hors taxe :		Euros
Montant de la T.V.A. (..... %)		Euros
Montant toutes taxes comprises :		Euros
Soit en lettres :Euros		

Article 3 : Sous traitance

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors taxe :		Euros
Montant de la T.V.A. (..... %)		Euros
Montant toutes taxes comprises :		Euros
Soit en lettres :Euros		

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C. soit en lettres

Article 4 : Délais d'exécution

Il est fixé une période de préparation qui est comprise dans le délai d'exécution des travaux. Sa durée est de (15) jours ouvrés à compter de la date de notification du marché.

La durée d'exécution (hors travaux différés à la demande du Maître d'Ouvrage) est fixée à six (6) mois pour l'ensemble des tranches.

Le présent lot comprend des travaux de finition différés. La durée d'exécution de ces prestations est fixée à deux (3) mois comprenant une période de préparation de (15) quinze jours ouvrés.

Ces délais partent à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant au titulaire concerné de commencer en premier l'exécution des travaux lui incombant.

Le délai d'exécution pour lequel je m'engage sera déterminé dans les conditions stipulées à l'article 4.1 du C.C.A.P.

Article 5 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé :

Code banque : Code guichet :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte : Clé :

Code banque : Code guichet :

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Conformément à l'article 5.2.1 du C.C.A.P. la ou les entreprises ci-après désignées

- ☐ refusent⁵ de percevoir l'avance
☐ acceptent de percevoir l'avance

Article 6 : Nomenclature communautaire

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Classification principale

Domaine	Code CPV	Libellé
Terrassements	45112500-0	Travaux de terrassement

Classification secondaire

Domaine	Code CPV	Libellé
Terrassements	45112500-0	Travaux de terrassement
Réseaux d'eau potable	45231300-8	Travaux de construction de conduites d'eau et de canalisations d'eau
Réseaux d'assainissement	45232400-6	Travaux de construction d'égouts
Réseaux secs (élec/télécom)	45316110-9	Installation de câblage pour réseau
Bordures / trottoirs	45233253-7	Pose de bordures
Signalisation	45233290-8	Installation de signalisation routière
Espaces verts	45112700-2	Travaux d'aménagement paysager

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 à 46 du Code des marchés publics.
Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

⁵ Cocher la case correspondant à votre situation

Engagement du candidat

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur

*Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement*

A

Le

**Signature de la personne représentant le
pouvoir adjudicateur habilité par la
délibération en date du**

Date d'effet du marché

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé

Le

par le titulaire destinataire

Annexe n° A l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous – traitant

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Désignation du pouvoir adjudicateur :

**VILLE DE LA VILLEDIEU
176, Avenue de Limoges
87270 LA VILLEDIEU
Représentée par Monsieur le Maire de la ville de La Villedieu**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

**Monsieur le Maire de la ville de La Villedieu
Mairie de La Villedieu
176, Avenue de Limoges
87270 LA VILLEDIEU**

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

**Création d'une zone d'habitation
Lotissement Communal "Longchamp"
Lot n°1 - Terrassement - voirie**

C - Objet de la déclaration du sous-traitant.

La présente déclaration de sous-traitance constitue une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat.

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du candidat ou du titulaire :

.....
.....
.....
.....

E - Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....

Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

.....
.....
.....

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct *(article 115 du code des marchés publics)*

☐ NON ☐ OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées.

Nature des prestations sous-traitées :

.....
.....
.....

Montant des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :
 - Taux de la TVA :
 - Montant maximum HT :
 - Montant maximum TTC :
- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du code général des impôts :
 - Taux de la TVA : autoliquidation (la TVA est due par le titulaire)
 - Montant maximum hors TVA :

Modalités de variation des prix :

.....
.....
.....

G - Conditions de paiement.

Compte à créditer :
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

.....
.....
.....
.....

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : ☐ NON ☐ OUI

H - Capacités du sous-traitant

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

- La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre pas dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés Publics,
- Les certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques,
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Une présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants,
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant.

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre ;

Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

OU ☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

☐ une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

☐ La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

☐ le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

☐ l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A _____, le

A _____, le

Le sous-traitant :

Le candidat ou le titulaire :

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A _____, le

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

Annexe n°.....a l'acte d'engagement

En cas de groupement, désignation ci-dessous de tous les membres du groupement avec nom de la société, adresse, n° SIRET, code APE ,.....

[illegible]